

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mars 2024

PROTÉGER LA POPULATION DES RISQUES LIÉS PFAS - (N° 2408)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 76

présenté par
M. Thierry

ARTICLE 2

I. – À la première phrase de l’alinéa 5, substituer aux mots :

« le nombre de kilogrammes »

les mots :

« la masse ».

II. – En conséquence, à la même phrase du même alinéa, substituer au mot :

« rejetés »

le mot :

« rejetée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination et de précision.